

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2025-017

Portant sur le contrat de débroussaillage 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 28/03/2025

ETAIENT PRESENTS (*par ordre de mandat puis par ordre alphabétique*) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusées : Mme BILLEGA Nicole - Mme CARNET Laurianne (partie pour obligation personnelle)

Mme BIELLI Sylvie est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	7	0	7	7	7	0

Objet : Contrat de débroussaillage 2025

Madame le Maire présente le devis de M. Sébastien Simonneton pour le contrat de débroussaillage de la commune avec 2 périodes de fauchage (juin et aout 2025) et une période de débroussaillage en fin d'année.

La somme forfaitaire est de 7.929,60€ TTC et sera porté au budget au c/615231

Après délibération, le Conseil Municipal adopte ce contrat et charge le Maire de le signer.

Transmis le 16/04/2025

Affiché le 16/04/2025

Le 11/04/2025

Le Maire,
Evelyne CHABANT



